



## ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

HABITABLES 2021-2024

C N L R 05/08/23

T' de Ré

Catégorie Semi-Hauturière Grade : 5C



### Horaires et coefficients des marées :

Samedi 05 août 2023

BM 14h 15 (0.8m) coef 96

PM 08h 03 (6.20 m) coef 100

**Le bateau comité sera le beneteau 31.7 « Java », coque de couleur blanche.**

**Canal VHF : 08**

#### 6. PROGRAMME DES COURSES

L'heure prévue pour le signal d'avertissement est 7h 55.

#### 9. LE PARCOURS, sous réserve de changements apportés sur l'eau par le CC, sera le suivant :

**Départ entre la bouée verte et la bouée rouge à l'entrée du chenal, tour de l'île de Ré dans le sens horaire, passe descendante.**

#### 10. LES MARQUES

10.1 Les marques sont :

Bouées verte et rouge à l'entrée du chenal

- L'île de Ré et tous ses dangers.
- La passe descendante.
- La Ouest Minimés.

#### 11 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, tels que : les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières. Est aussi défini comme obstacle le triangle du Lavardin.

#### 14 L'ARRIVEE

L'arrivée se fera à la bouée des Minimés à laisser à babord à moins de 3 longueurs de bateau et le phare du Bout du Monde à laisser à tribord.

#### 15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

#### 19. REGLES DE SECURITE (rappel de l'avis de course et des instructions de course générales et communes à toutes les courses cf le site web du CNLR ou l'affichage au club)

##### 19.1 CANAL VHF 08

19.1a Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.

19.1b Emargement par appel VHF des bateaux et équipages sur l'eau par le Comité de course avant le départ de la première course de la journée.

19.1c Le port de brassière est obligatoire pour les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.

19.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

#### 22. BATEAU OFFICIEL

Le bateau officiel identifié est le Béneteau 31.7 « Java » portant le pavillon CNLR.

#### 28. PRIX

Des prix seront décernés **à chaque bateau suivi du pot de l'amitié au club, 30 mn environ après l'arrivée du dernier bateau.**

#### ARBITRES DESIGNES

Président du comité de course : Alain Braud, 06 11 96 17 51.

\*\*\*\*\*